



## COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLNES ASSOCIEES  
SIRET : 447 718 677 000 35 - APE : 9312Z



Lesneven, le 22 octobre 2014.

## APPEL AUX COTISATIONS 2015

En ce début de saison sportive 2014 - 2015, nous faisons appel à tous les clubs pour le règlement des cotisations de la Ligue de Bretagne et du Comité du Finistère.

Nous vous demandons de faire 2 chèques distincts :

- Chèque N°1 de 120 € à l'ordre du Comité du Finistère de Judo pour l'année 2015
- Chèque N°2 de 120 € à l'ordre de la Ligue de Bretagne de Judo pour l'année 2015.

Les 2 chèques sont à envoyer **avant le 30 novembre 2014** chez :

**Anne GOARNISSON**  
Commission Financière du CD 29  
**32 bis rue des Déportés**  
**29260 LESNEVEN**

Il est également possible de lui donner les chèques sur un lieu de compétition.

Passé ce délai, il n'y aura pas de relance téléphonique. La Ligue de Bretagne et la Fédération Française de Judo, seront informées du non paiement et prendront les mesures qui sont en leur pouvoir.

Les clubs qui souhaitent un reçu devront le demander avec l'envoi des 2 chèques, en y indiquant une adresse Internet.

Merci de votre compréhension.  
Salutations sportives.

La Présidente,  
Anne GOARNISSON.